

Paris,
Le 12 juin 2025 à 8 heures 30

EuroLand Corporate annonce le vif succès de son augmentation de capital avec maintien du DPS Transfert sur Euronext Growth Paris le 17 juin 2025

- **Demande totale d'environ 621K€, soit un taux de sursouscription de 147%**
- **Montant final brut de l'augmentation de capital s'élève de 423 K€ à travers l'émission de 151.098 actions nouvelles à un prix de souscription de 2,80 € par action nouvelle**

EuroLand Corporate, spécialiste du conseil aux entreprises de croissance cotées, annonce le succès de son augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« **DPS** ») d'un montant de **423 K€** par l'émission de 151.098 Actions Nouvelles au prix unitaire de **2,80 €**.

Le produit net des fonds levés dans le cadre de cette opération (environ 350.000 euros) permettra à la Société de poursuivre les objectifs suivants :

- Financer d'éventuelles croissances externes ;
- Renforcement des équipes.

« Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer le vif succès de cette augmentation de capital qui était ouverte à l'ensemble de nos actionnaires. Nous tenons à les remercier pour leur confiance et leur soutien en nous accompagnant dans cette nouvelle étape de notre développement. » commente Marc Fiorentino, Président-Directeur Général d'EuroLand Corporate.

Résultats de l'augmentation de capital avec maintien du DPS

A l'issue de la période de placement, la demande de souscription s'est élevée à 221.796 actions soit 147% du montant initial et s'est répartie de la manière suivante :

- 129.694 actions à **titre irréductible**, à raison de 20 DPS pour 1 action nouvelle,
- 56.963 actions à **titre réductible**,
- 35.139 actions à **titre libre**.

L'ensemble des souscriptions à titre irréductible ont été servies. Les souscriptions à titre réductible ont été servies à hauteur de 21.404 actions. Les souscriptions à titre libre n'ont pas été servies.

Le montant brut de l'opération s'élève à 423 K€ et se traduit par la création de 151.098 actions nouvelles au prix unitaire de 2,80 €, correspondant à 100% du nombre de titres initialement offerts.

Le capital social de la société post-augmentation de capital s'élèvera à 666.344,28 €, divisé en 3.173.068 actions de 0,21 € de valeur nominale chacune.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Access à Paris des actions nouvelles sont prévus le 16 juin 2025. Ces actions seront directement assimilées aux actions existantes EuroLand Corporate, déjà négociées sur Euronext Access sous le code ISIN FR0010157115– mnémo MLERO.

La dilution pour un actionnaire n'ayant pas souscrit à l'augmentation de capital représente 4,8 %.

Cotation des actions sur Euronext Growth : La cotation des actions EuroLand Corporate sur Euronext Growth Paris aura lieu le 17 juin 2025 et les négociations débuteront le 17 juin 2025, selon le calendrier indicatif.

Répartition du capital et des droits de vote avant l'opération

	Situation en capital		Situation en droits de vote exerçables		Situation en droits de vote théoriques	
EuroLand Associés*	1 485 506	49,16%	2 936 052	57,14%	2 936 052	55,93%
Marc Fiorentino	371 322	12,29%	730 457	14,21%	730 457	13,91%
Nisa Benaddi	90 659	3,00%	181 318	3,53%	181 318	3,45%
Julia Bridger	90 659	3,00%	181 318	3,53%	181 318	3,45%
Thomas Hornus	90 659	3,00%	181 318	3,53%	181 318	3,45%
Sous-total concert	2 128 805	70,44%	4 210 463	81,94%	4 210 463	80,21%
Auto-détention	111 091	3,68%		0,00%	111 091	2,12%
Flottant	782 074	25,88%	928 250	18,06%	928 250	17,68%
TOTAL	3 021 970	100,00%	5 138 713	100,00%	5 249 804	100,00%

* EuroLand Associés est détenue par Nisa Benaddi, Julia Bridger et Thomas Hornus respectivement à hauteur de 25,57% et par Marc Fiorentino à hauteur de 23,28%.

Répartition du capital et des droits de vote à l'issue de l'opération

	Situation en capital		Situation en droits de vote exerçables		Situation en droits de vote théoriques	
EuroLand Associés*	1 485 506	46,82%	2 936 052	55,50%	2 936 052	54,36%
Marc Fiorentino	371 322	11,70%	730 457	13,81%	730 457	13,52%
Nisa Benaddi	90 659	2,86%	181 318	3,43%	181 318	3,36%
Julia Bridger	90 659	2,86%	181 318	3,43%	181 318	3,36%
Thomas Hornus	90 659	2,86%	181 318	3,43%	181 318	3,36%
Sous-total concert	2 128 805	67,09%	4 210 463	79,60%	4 210 463	77,96%
Auto-détention	111 091	3,50%	0	0,00%	111 091	2,06%
Flottant	933 172	29,41%	1 079 348	20,40%	1 079 348	19,98%
TOTAL	3 173 068	100,00%	5 289 811	100,00%	5 400 902	100,00%

* EuroLand Associés est détenue par Nisa Benaddi, Julia Bridger et Thomas Hornus respectivement à hauteur de 25,57% et par Marc Fiorentino à hauteur de 23,28%.

Dilution :

Incidence de l'émission sur les capitaux propres consolidés par action

Sur la base (i) des capitaux propres au 31 décembre 2024 s'élevant à 3,02 M€ et (ii) du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date des présentes (sur la base du Prix de l'Offre, soit 2,80 euros par action), les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'Offre, s'établiraient comme suit :

Quote-part des capitaux propres par action (en euro)	
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1,00
Après émission de 151.098 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1,08

Pour rappel, il existe 35.655 actions gratuites attribuables et qui devraient être issues d'actions auto-détenues par la Société. Leur attribution définitive n'aura aucun impact dilutif sur les actionnaires.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

Sur la base du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date des présentes, l'effet dilutif de l'Offre pour les actionnaires de la Société s'établirait comme suit :

Participation de l'actionnaire (en %)	
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1,00%
Après émission de 151.098 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,95%

Cadre juridique de l'offre

Cette augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription a été décidée par le Conseil d'administration, lors de sa séance du 21 mai 2025, en application de la délégation qui lui a été conférée par la 11^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 avril 2025.

Avertissement

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), l'Opération n'a pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépassait pas 8 M€.

Facteurs de risque

Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le Document d'Information relatif à l'opération et à au transfert sur Euronext Growth Paris, lequel peut être consulté, sur son site Internet (www.elcorp.com) et sur celui d'Euronext (www.euronext.com).

A propos de EuroLand Corporate

EuroLand Corporate est une société française, spécialisée dans le conseil aux entreprises de croissance cotées. La Société se distingue par une expertise reconnue dans l'accompagnement des small caps, l'analyse financière sponsorisée et la réalisation d'opérations financières sur les marchés de capitaux ou de dettes.

La Société propose une gamme complète de services dédiées aux valeurs moyennes cotées à Paris, structurée ses activités autour de deux pôles complémentaires :

- L'Analyse Financière Sponsorisée
- Listing Sponsor et Marchés de Capitaux (ECM/DCM)

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

En 2024, EuroLand Corporate a annoncé avoir pris une participation de 25 % dans le capital de Leuwen (désormais appelée Leuwen-Euroland). Leuwen-Euroland, une banque d'affaires fondée par trois anciens de Rothschild & Co, est spécialisée dans le conseil financier dédié à l'accompagnement des entreprises dans leur développement et leur croissance. Les différentes activités de Leuwen-Euroland sont M&A/capital développement et LBO, levées de fonds et conseil en financement pour les PME et ETI non cotées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.elcorp.com



Libellé : EuroLand Corporate
Code ISIN : FR0010157115
Mnémonique : MLERO
Nombre d'actions ordinaires composant le capital social : 3 021 970 actions



Contacts :

Julia BRIDGER

Associée

jbridger@elcorp.com

+33 (0)1 44 70 20 80

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à la société EuroLand Corporate ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'achat d'actions de la société EuroLand Corporate peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La société EuroLand Corporate n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société EuroLand Corporate d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays (autre que la France). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société EuroLand Corporate n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la société EuroLand Corporate n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.